

qui assurerait l'exact accomplissement des autres points des statuts.

Une fois que l'Eucharistie aura pour ainsi dire mis son empreinte sur une œuvre par cette déclaration que les règles rappelleront sans cesse, rien de plus naturel pour le directeur que de revenir sur ce point fondamental dans les différentes réunions. Qu'il soit à la tête d'un patronage, d'une conférence de Saint Vincent de Paul, ou d'une mutualité catholique, l'aumônier n'omettra pas de temps en temps de rappeler aux sociétaires qu'ils doivent puiser dans la charité du Christ sacramental l'esprit de leur œuvre et la somme de dévouement qu'elle leur demande.

S'agit-il d'un cercle d'ouvriers que l'on a à diriger ? Rapelons-leur que "c'est surtout pour la masse des travailleurs que l'humble Ouvrier de Nazareth habite toujours parmi nous, dans nos tabernacles; qu'il a pour eux des prédispositions spéciales, et qu'il voudrait se donner à eux chaque jour, si possible, pour les fortifier en partageant leurs labeurs et leurs souffrances.—Oui, il faut aller au peuple, le flambeau de l'Eucharistie à la main, parce que le peuple est le nombre, le peuple est digne de compassion, le peuple est plus exposé à subir les influences révolutionnaires(1)."

Quant aux cercles d'étude, il est à souhaiter qu'un sujet tel que l'Eucharistie soit mis à l'ordre du jour. Ce serait un excellent moyen pour chacun d'entrer en connaissance avec la doctrine de l'Eglise, et cela d'une manière intéressante et familière. Un court exposé doctrinal et une discussion bien dirigée apprendront plus peut-être que le sermon le mieux préparé. Je ne prétends pas qu'il faille créer un cours de théologie scolaire dans chaque cercle d'étude; l'innovation serait pour le moins déplacée. Mais entre la thèse théologique et la réponse du petit catéchisme il y a marge pour expliquer soit une *vérité eucharistique*: histoire de l'Eucharistie, liturgie, doctrine de l'Eglise manifestée par les décrets récents sur la communion; soit un *moyen pratique* d'arriver

(1) Rapport présenté par le R. P. Durand, s. s. s. à l'assemblée générale des catholiques du Nord (France), le 11 novembre 1907.